



www.journalumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°594 du 24 au 30 septembre 2026

AES

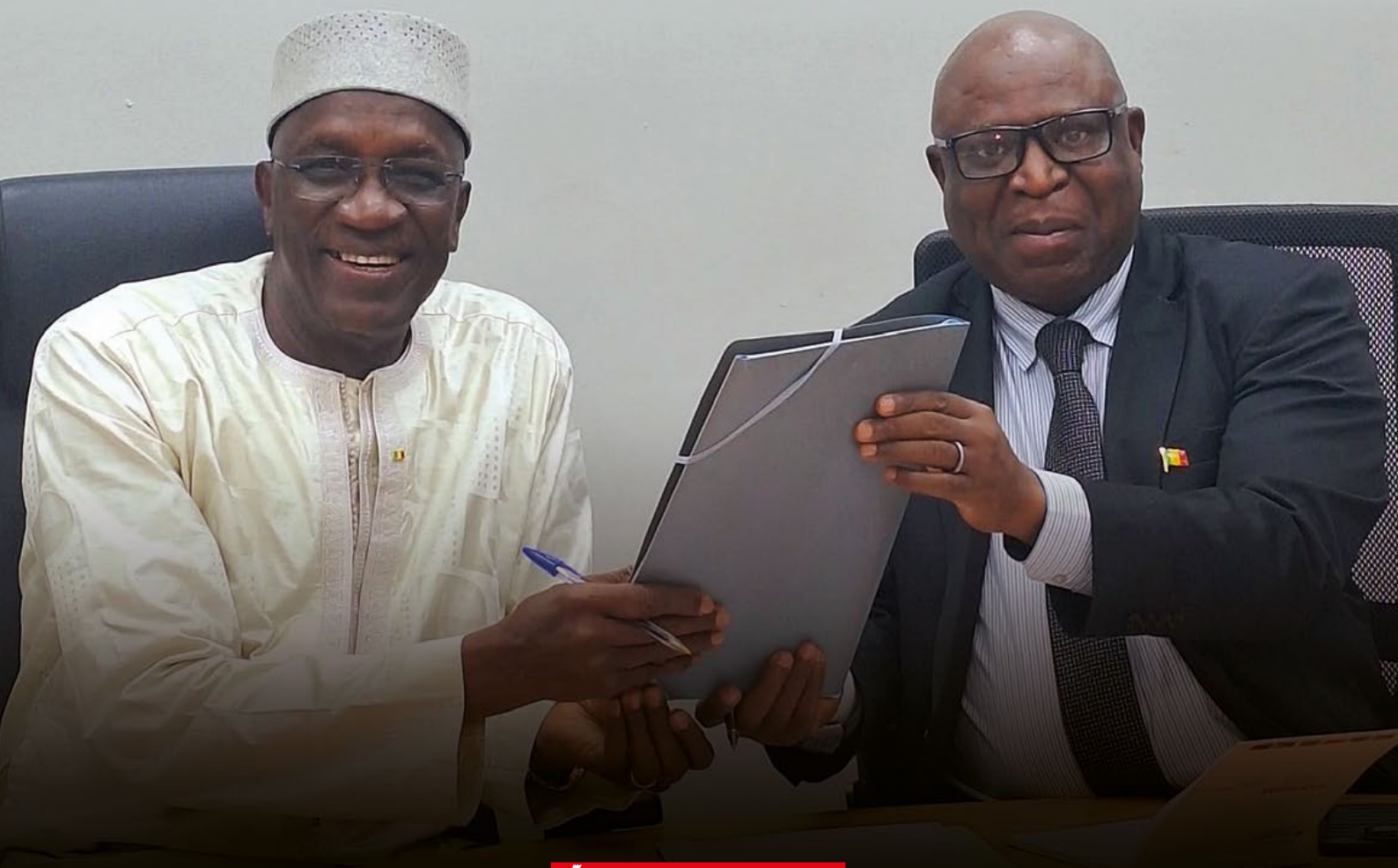
QUEL BILAN MILITAIRE ?

MINES

TRANSFORMER SUR PLACE

CAN 2027

LES AIGLES SE LANCENT



ÉDUCATION

L'ÉTAT PEUT-IL GARDER LA MAIN ?

À quelques jours de la rentrée, le poids du privé dans le secondaire s'ajoute aux écoles fermées, aux besoins en enseignants et à l'insuffisance de l'offre publique. L'État doit garantir l'accès et la qualité sans perdre la maîtrise des orientations, des normes et des financements.

GRATUIT

Ne peut être vendu

CANAL+ ET NOMAD EDUCATION S'ENGAGENT POUR L'EDUCATION EN AFRIQUE FRANCOPHONE

TOUS LES ABONNES BENEFICIERONT DE L'OFFRE PREMIUM DE NOMAD EDUCATION

A l'occasion de la rentrée scolaire, CANAL+ et Nomad Education lancent un partenariat inédit pour donner à chaque élève, où qu'il soit en Afrique subsaharienne francophone, les moyens de réussir. Dès aujourd'hui et jusqu'au 31 octobre, l'ensemble des abonnés CANAL+ dans 17 pays (Sénégal, Cameroun, Mali, Niger, Côte d'Ivoire...) bénéficie d'un accès gratuit à NOMAD+, l'offre premium de révisions de Nomad Education, un geste fort qui s'accompagne d'un projet solidaire au Bénin.

Un accès hors connexion à un soutien scolaire de qualité pour des millions de familles

Fort de sa présence unique en Afrique, CANAL+ s'engage aux côtés de Nomad Education. Elèves de primaire, collégiens, lycéens, étudiants et leurs familles pourront accéder gratuitement à l'intégralité des contenus de révision de Nomad Education : cours, quiz, annales et parcours personnalisés... Un simple téléchargement de l'application suffit.

Cette offre s'inscrit dans une conviction commune : l'éducation est une priorité pour le continent africain.

Grâce à la solution d'apprentissage numérique sans besoin de connexion internet, CANAL+ et Nomad Education visent à lever, à grande échelle, l'une des principales barrières à l'éducation de qualité sur le continent africain.

Une mobilisation à la hauteur de l'ambition

Pour donner à cet engagement toute sa portée, CANAL+ déploie une campagne de communication 360° : télévision, présence en boutiques, réseaux sociaux et l'ensemble de ses points de contact avec ses abonnés. L'objectif : que chaque famille, dans chacun des 17 pays concernés, ait connaissance de cette opportunité et puisse s'en saisir dès la rentrée.

"Ce partenariat avec Nomad Education illustre l'engagement de CANAL+ en faveur de l'éducation en Afrique. Pour la rentrée, nous sommes heureux d'offrir à tous nos abonnés un mois d'accès gratuit à NOMAD+ pour accompagner la réussite des élèves et étudiants", **partage Aziz Diallo, Directeur Général PAY-TV Afrique Francophone de CANAL+.**

"S'associer à CANAL+ pour accélérer notre projet d'éducation pour tous en Afrique est un rêve qui devient réalité. CANAL+ est leader en Afrique ; permettre à tous ses abonnés de découvrir notre application est une opportunité d'impact extraordinaire", **confirme Caroline Maitrot, Fondatrice et Présidente de Nomad Education.**

Au-delà de la rentrée : un engagement commun au Bénin

Cette opération n'est qu'un premier jalon. CANAL+ et Nomad Education inscrivent leur collaboration dans la durée, avec une dimension solidaire au Bénin : aux côtés de SOS Bénin, CANAL+ contribue à la rénovation d'une médiathèque, où les élèves disposeront de tablettes équipées d'abonnements Nomad Education pour réviser dans les meilleures conditions.

A PROPOS DE CANAL+

CANAL+ est un groupe de média et de divertissement mondial, leader en Europe et en Afrique, comptant plus de 40 millions d'abonnés. La plateforme de CANAL+ rassemble les meilleurs films locaux et internationaux, du sport en live, des séries et bien plus encore. CANAL+ opère dans plus de 70 pays et emploie environ 15 000 collaborateurs.

Le groupe est présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur audiovisuelle, notamment la production, la diffusion, la distribution et l'agrégation. Outre ses activités de télévision payante et de streaming en Europe, en Afrique et en Asie, le groupe combiné réunit : **MultiChoice Group**, première plateforme de divertissement en Afrique ; **STUDIOCANAL**, premier studio de cinéma et de télévision européen disposant de capacités de production et de distribution d'envergure mondiale ; **Dailymotion**, plateforme vidéo internationale s'appuyant sur une technologie propriétaire de pointe pour la diffusion, la promotion et la monétisation des vidéos ; **CANAL+ Distribution**, société de production et de distribution spécialisée dans la création et la distribution de contenus et de chaînes diversifiés ; ainsi que des services de télécommunication, à travers **CANAL+ Telecom Africa** en Afrique et **CANAL+ Telecom** dans les départements et territoires français d'outre-mer.

CANAL+ détient également des participations minoritaires dans **Viaplay** (leader de la télévision payante en Scandinavie), **Viu** (plateforme OTT de premier plan en Asie du Sud) et **UGC**, groupe cinématographique français majeur. canalplusgroup.com/fr

A PROPOS DE NOMAD EDUCATION

Au-delà d'aider déjà 10 millions de jeunes dans leur réussite scolaire, Nomad Education se positionne comme un acteur à impact, entreprise à mission et B Corp. Son impact hors de France est massif, notamment sur le continent africain où plus de 4 millions de jeunes ont déjà été accompagnés. Notre mission : "Des jeunes éduqués, bien dans leurs baskets, engagés et conscients des enjeux de demain." Labellisée French Tech 2030, Nomad Education est une EdTech de référence qui accompagne tous les jeunes francophones, quel que soit leur niveau scolaire ou social. A travers son application et son site web, véritable coach de réussite scolaire, Nomad Education propose des contenus de révision dans toutes les matières, rédigés par 400 professeurs de l'Education nationale. Alliant pédagogie et technologie (IA), elle permet aux élèves de réviser, s'auto-évaluer, se remettre à niveau et progresser à leur rythme et en autonomie.

<https://www.nomadeducation.fr/>

ÉDITO

CECOGEC : Investir dans la durée

La modernisation de la salle d'opérations du Centre de coordination et de gestion des crises constitue une avancée importante. Pouvoir centraliser plusieurs dizaines de flux vidéo, suivre certaines interventions, traiter les appels d'urgence et étendre la couverture à plusieurs régions renforce les capacités de réaction face aux situations sensibles. Cet investissement mérite d'être salué. Mais, dans ce domaine, il est important de préciser que la qualité des équipements ne suffit pas. Une salle moderne n'a de valeur que si elle reste opérationnelle dans le temps, avec du personnel formé, des procédures claires et une maintenance assurée régulièrement. Les crises n'attendent pas que les systèmes soient disponibles. Elles imposent des équipements fonctionnels, une circulation rapide de l'information et une coordination efficace entre les services concernés. Il faut ainsi penser dès maintenant à l'entretien régulier du matériel, au renouvellement des logiciels, à la formation continue des agents et à la disponibilité des pièces nécessaires en cas de panne. La protection des données mérite également une attention particulière. Plus les informations centralisées sont nombreuses, plus leur sécurisation devient essentielle. Du coup, les modalités d'accès, de conservation et d'utilisation doivent être encadrées avec rigueur. Il ne s'agit pas de minimiser l'importance de la modernisation engagée. Au contraire, il faut lui donner toutes les chances de produire les résultats attendus. L'État gagnerait à inscrire ce type d'équipement dans une véritable politique de suivi, avec des responsabilités clairement définies et des évaluations régulières. Dans la gestion des crises, la technologie peut faire gagner un temps précieux. Encore faut-il qu'elle fonctionne bien lorsque l'urgence survient.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

596,011

C'est le montant en milliards de francs CFA du déficit budgétaire prévu dans le projet de loi de finances 2027, contre 620,425 milliards de francs CFA dans la loi de finances rectifiée de 2026, soit une baisse de 3,93%.

ILS ONT DIT...

« Le Sahel central est une région qui compte. Nous ne pouvons pas rester indifférents. Les défis rencontrés ici ont des implications qui dépassent largement la région ». **Barham Salih, Haut-Commissaire des Nations unies** pour les réfugiés, le 22 septembre.

« La souveraineté et la maîtrise de ce potentiel sont des facteurs clés, car elles permettront que ces ressources bénéficient d'abord aux nationaux ». **Pr Hermann Ilboudo, Directeur général du Bureau des mines et de la géologie du Burkina Faso**, le 21 septembre 2026.

Donnez votre avis
sur **Journal du Mali**

UN JOUR, UNE DATE

28 septembre 1960 : La République du Mali devient membre de l'Organisation des Nations unies.



Mohamed Lamine Ag N'Déguéou, 2^e Vice-président du Conseil national du patronat du Mali (CNPM) chargé des services, a été réélu le 19 septembre à la tête du Conseil national des bureaux de placement payant et entreprises de travail temporaire du Mali pour un mandat de cinq ans.



Lionel Bilgo, ancien ministre burkinabè de l'Éducation nationale, est détenu depuis le 28 août dans l'affaire foncière SITRAF. Poursuivi pour exercice illégal d'activités de promotion foncière, publicité immobilière sans autorisation et blanchiment de capitaux, il a vu sa demande de liberté provisoire rejetée le 21 septembre.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Kati, le 17 septembre. Le **Président de la Transition, Assimi Goïta**, inaugure les nouveaux bâtiments de la **Polyclinique des Armées**, destinés notamment à la prise en charge des blessés de guerre.

RENTRÉE SCOLAIRE : L'ÉTAT FACE AU POIDS DU PRIVÉ

En 2023, 58% des élèves régulièrement orientés après le DEF avaient rejoint le privé. À quelques jours de la rentrée du 1er octobre 2026, la reprise des autorisations d'ouverture, le poids des orientations et les exigences de contrôle replacent au premier plan la capacité de l'État à réguler un secteur privé devenu indispensable.

FATOUmata MAGUIRAGA

À l'approche de la rentrée 2026-2027, le ministère de l'Éducation nationale a multiplié les rencontres avec les acteurs de l'école. Le 15 septembre, les syndicats ont notamment soulevé la disponibilité des enseignants, la sécurité des établissements, les écoles fermées et l'état d'avancement des orientations des admis au Diplôme d'études fondamentales (DEF). Le lendemain, le ministre a reçu d'autres partenaires, parmi lesquels les associations de parents d'élèves et plusieurs organisations de promoteurs d'écoles privées. Le poids du privé n'est plus marginal. En 2022-2023, le Fondamental II comptait 3 298 établissements privés sur 5 884, soit 56,1%. Au secondaire général, 1 169 établissements étaient privés contre 86 publics, soit 93,1% des 1 255 structures recensées. Dans la filière technique et professionnelle, 717 des 745 écoles recensées en 2023 étaient privées, contre 26 publiques, auxquelles s'ajoutaient le Centre de formation professionnelle militaire de Bapho et le CERFILTEX de Ségou, qui assurent également des formations de niveau CAP et BT. Cette présence se retrouve dans les orientations. En 2023, sur 72 688 élèves réguliers orientés après le DEF, 29 900 l'avaient été vers le public, soit 42%, contre environ 41 000, soit 58%, vers le privé. Pour l'Association des parents d'élèves du Mali, la proportion est trop importante et pose, au-delà de l'accès, les questions du coût supporté par l'État, de la qualité de l'enseignement et du respect des normes. Pour 2026-2027, les orientations étaient encore en cours de finalisation à la mi-septembre.

Accalmie À partir de 2021, la délivrance de nouveaux arrêtés d'ouverture d'écoles privées avait été suspendue dans un contexte de contrôles et d'irrégularités relevées dans le secteur. La signature des arrêtés a repris en décembre 2025. Depuis, elle a concerné plus de 50 établissements du secondaire général, sept du fondamental et deux du préscolaire, selon les informations publiées après la décision d'août 2026. Le 20 août, le ministère a franchi une autre étape en levant la mesure de verrouillage qui frappait des établissements privés d'enseignement secondaire. Plus de 200 structures ont ainsi retrouvé la possibilité d'accueillir des élèves orientés par l'État. Cette décision n'efface toutefois pas les exigences réglementaires : les établissements qui demeurent en situation de non-conformité disposent de 18 mois pour régulariser leur situation. À l'expiration de ce délai, ils s'exposent aux sanctions prévues par les textes.

Le poids du privé n'est plus marginal. En 2022-2023, le Fondamental II comptait 3 298 établissements privés sur 5 884, soit 56,1%.

Ce retour à une situation plus ouverte intervient après plusieurs années de fortes interrogations sur le financement du privé. Selon les paiements retracés par la Direction générale du Budget et cités par l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite (OCLEI), l'État a versé 196,096 milliards de francs CFA aux établissements privés de l'enseignement secondaire général, technique et professionnel entre les années scolaires 2017-2018 et 2020-2021, soit une moyenne annuelle de 49,023



Des élèves dans la cour de l'école de la Cathédrale de Bamako à la rentrée des classes 2025-2026.

milliards. L'OCLEI avait également recensé 1 077 écoles secondaires privées fonctionnant avec des arrêtés qu'il qualifiait de « présumés faux ». Parmi elles, 236 avaient reçu 15,565 milliards de francs CFA de subventions sur la période. Pour Ousmane Almoudou Touré, responsable de la Synergie des syndicats signataires du 15 octobre 2016, le déver-

question se pose d'abord en termes de carte scolaire. Il juge « inadmissible de ne pas avoir une carte scolaire » suffisamment appliquée pour organiser l'implantation des établissements et éviter une concentration des écoles dans certaines zones alors que d'autres restent insuffisamment couvertes. Pour lui, l'existence d'écoles privées est prévue

rouillage constitue une bonne chose après les différends liés notamment au financement des bourses et demi-bourses des élèves orientés dans le privé. « Le privé est massivement présent » dans le secondaire, rappelle-t-il. Toute rupture durable avec ces établissements toucherait directement des enfants qui « ont droit à l'éducation », qu'ils fréquentent le public ou le privé.

Garder le contrôle Cette dépendance ne dispense pas l'État de contrôler. Ousmane Almoudou Touré estime que la

question se pose d'abord en termes de carte scolaire. Il juge « inadmissible de ne pas avoir une carte scolaire » suffisamment appliquée pour organiser l'implantation des établissements et éviter une concentration des écoles dans certaines zones alors que d'autres restent insuffisamment couvertes. Pour lui, l'existence d'écoles privées est prévue

REPÈRES

2021 :

Suspension des nouveaux arrêtés d'ouverture d'établissements privés

Décembre 2025 :

Reprise de la délivrance des arrêtés d'ouverture

20 août 2026 :

Plus de 200 établissements privés de nouveau autorisés à accueillir des élèves orientés par l'État

La même mission a relevé que 19 des 32 établissements visités ne remplissaient pas les critères d'éligibilité pour recevoir des élèves orientés par l'État. ([SGG Mali(7)]). Pour le responsable syndical, le développement du privé ne doit pas faire de l'école « juste du commerce ». Le service public de l'éducation reste chargé de former les ressources humaines dont le pays a besoin. Construire davantage d'établissements publics, recruter et mieux répartir les enseignants, tout en travaillant avec les structures privées qui

respectent les règles, constitue selon lui le moyen d'éviter que l'État ne « perde la main ». La disponibilité du personnel reste justement l'une des préoccupations de cette rentrée. Lors de la rencontre du 15 septembre, les syndicats ont évoqué l'adéquation entre les besoins des établissements et les ressources humaines disponibles, le redéploiement des enseignants détenteurs d'une licence, ainsi que plusieurs difficultés liées aux conditions d'exercice. Le ministère assure avoir engagé des actions pour améliorer l'utilisation des ressources et des infrastructures et permettre le respect du calendrier scolaire.

Attentes Le climat social complète cette équation. Le 2 mai 2026, les syndicats signataires du 15 octobre 2016 avaient retiré leur préavis de grève de 72 heures après les événements sécuritaires du 25 avril. Ils avaient toutefois indiqué qu'un nouveau mouvement restait possible si les revendications demeuraient sans réponse. Parmi les dossiers toujours cités figurent

l'application d'engagements relatifs à la prime spéciale des enseignants, la situation des détenteurs de licence et la formation à l'ENSup. Ces attentes se heurtent aussi au besoin d'élargir l'offre publique. La période 2026-2027 a été déclarée « Année de l'Éducation et de la Culture ». En janvier, les autorités ont annoncé un programme d'investissement de 130 milliards de francs CFA comprenant notamment 26 lycées ordinaires, deux lycées d'excellence, neuf instituts de formation professionnelle, cinq instituts de formation des maîtres et la réhabilitation de 22 établissements. En juillet, le gouvernement a ratifié un accord de prêt de 48 milliards de francs CFA avec la Banque ouest-africaine de développement pour une première phase de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures scolaires, principalement au secondaire, avec un volet consacré au supérieur. Cette rentrée intervient enfin dans un contexte où une partie importante du réseau scolaire reste hors service. À fin avril 2026, le Cluster Éducation recensait 2 444 écoles non fonctionnelles, privant 733 200 élèves de cours et affectant 14 664 enseignants. Insécurité, déplacements de populations, attaques contre des villages, destructions d'infrastructures et inondations figurent parmi les causes recensées. À la mi-septembre, le ministère communiquait encore le même total de 2 444 établissements, alors présenté comme concernant le fondamental dans le centre du pays. Il s'agit donc du même ordre de grandeur, mais pas d'un nouveau comptage détaillé arrêté en septembre. À quelques jours de l'ouverture des classes, la question n'est donc plus de savoir si le privé a une place dans le système : il l'occupe déjà largement au secondaire. Pour l'État, il s'agit désormais de contrôler les établissements, mieux encadrer les orientations, renforcer son offre propre et faire respecter les règles sans fragiliser la scolarité des élèves qui dépendent du privé. ■

3 QUESTIONS À



ABDOULAYE SALAM MAÏGA

Secrétaire général de la FENAREC Kidal

1 Quel regard portez-vous sur la levée de l'interdiction d'ouverture des écoles privées ?

Quoi qu'on en dise, les écoles privées sont indispensables à la formation des enfants. Avec environ 70% des écoles relevant de ce secteur, elles jouent un rôle essentiel. Le gouvernement permet ainsi aux enfants de bénéficier de leur droit fondamental à l'éducation. Persister dans cette interdiction pourrait conduire au chaos.

2 À terme, l'État doit-il reprendre la main ?

Je pense que l'État a toujours la main. Par exemple, les programmes enseignés émanent de l'État. Même pour les orientations, les élèves sont d'abord orientés vers le public. Je dirais qu'aujourd'hui, il y a un problème dans les régions, particulièrement dans le Nord. En tant que syndicat, nous avons proposé à l'État l'ouverture d'une école au bénéfice des élèves de Kidal. Nous avons également demandé que chaque élève puisse s'inscrire là où il se trouve, afin d'être sur un pied d'égalité avec les autres enfants.

3 Où en êtes-vous dans la préparation de la rentrée ?

Concernant la rentrée scolaire, les acteurs de l'école sont à pied d'œuvre pour la préparer. Le département s'inscrit dans cette dynamique en rencontrant les acteurs, les administrateurs, les syndicats et les partenaires de l'école. Dans les établissements, les dispositions nécessaires sont également prises. Tous les acteurs s'accordent pour que la rentrée soit effective le 1er octobre.

ENSEIGNEMENT PRIVÉ EN AFRIQUE : RÉPONDRE AUX ENJEUX

En forte croissance pour pallier les faibles capacités d'accueil du public, l'enseignement privé s'impose de plus en plus en Afrique. Mais son développement soulève aussi des questions de qualité, d'équité et de régulation.

FATOUmata MAGUIRAGA



Devanture d'une école privée à Ouagadougou.

Malgré les engagements des États en faveur d'une éducation accessible à tous, les obstacles à un accès équitable et de qualité restent nombreux. La diversification et l'augmentation de l'offre éducative ne suffisent donc pas à atteindre les objectifs fixés. Les pouvoirs publics doivent aussi répondre aux faiblesses et aux risques liés au développement de l'enseignement privé.

Acteur devenu incontournable sur la scène éducative, le secteur privé assure la formation de millions d'élèves. En moyenne, en Afrique subsaharienne, environ 15% des enfants scolarisés au primaire et 21% de ceux du secondaire fréquentent des établissements privés. Au total, près de 22 millions d'enfants sont pris en charge dans la région par ce type d'enseignement. Cette proportion est plus élevée en

Afrique de l'Ouest que dans le nord et le sud du continent. Cette « composition public-privé » s'explique par plusieurs facteurs. Elle répond à une demande croissante, mais aussi à des objectifs lucratifs, sociaux ou identitaires. Le développement de l'enseignement privé est notamment favorisé par la diversité de l'offre religieuse et par les subventions, tandis qu'il tend à être moins important lorsque les dépenses publiques d'éducation augmentent.

Construire un partenariat

Si la frontière entre les deux ordres d'enseignement peut parfois être floue, l'offre privée varie selon les contextes. Les établissements constituent une catégorie hétérogène, selon leur vocation, leur lien avec une organisation religieuse ou leur reconnaissance par l'État. Les partenariats public-privé ouvrent de nouvelles perspectives, notam-

ment en Afrique de l'Ouest. Contrats de services, infrastructures ou gestion peuvent permettre aux États et aux opérateurs privés de répondre ensemble aux besoins éducatifs. Ces partenariats supposent toutefois un diagnostic fiable et des règles claires. L'état des lieux en Afrique subsaharienne montre la nécessité de moderniser les services publics chargés du suivi de l'enseignement privé. L'État doit rester un acteur central en encadrant son développement sur les plans stratégique, législatif et réglementaire. Un meilleur accès au financement peut aussi aider les établissements à améliorer leurs capacités. Du côté des acteurs privés, la formation, la coordination et le suivi peuvent contribuer à améliorer la qualité et l'équité de l'offre. Compte tenu des besoins éducatifs du continent, la question est désormais celle de l'articulation avec l'État, afin que l'expansion du privé accompagne les objectifs d'accès, de qualité et d'égalité sur le continent. ■

ÉDUCATION : LE POIDS DU PRIVÉ

Au Mali, le privé devient majoritaire dès le Fondamental II. Au secondaire général et dans le technique-professionnel, plus de neuf établissements sur dix sont privés.

1 Enseignement Fondamental I 2022-2023

Écoles : **14 916**
Public : **7 194**
Privé : **5 242**
Communautaire : **2 480**
Part du privé : **35,1%**

2 Enseignement Fondamental II 2022-2023

Établissements : **5 884**
Public : **2 359**
Privé : **3 298**
Communautaire : **227**
Part du privé : **56,1%**

3 Enseignement Secondaire général 2022-2023

Établissements : **1 255**
Public : **86**
Privé : **1 169**
Part du privé : **93,1%**

4 Enseignement Technique et professionnel en 2023

Écoles : **745**
Privé : **717**
Public : **26**
Part du privé : **96,2%**
Autres structures assurant des formations CAP/BT : **CFP militaire de Bapho** et **CERFILTEX**

5 Enseignement supérieur

Établissements : **235**
Publics : **23**, dont **10** universités et **13** grandes écoles ou instituts
Privés : **212**
Part des établissements privés : **90,2%**

6 Orientations après le DEF 2023

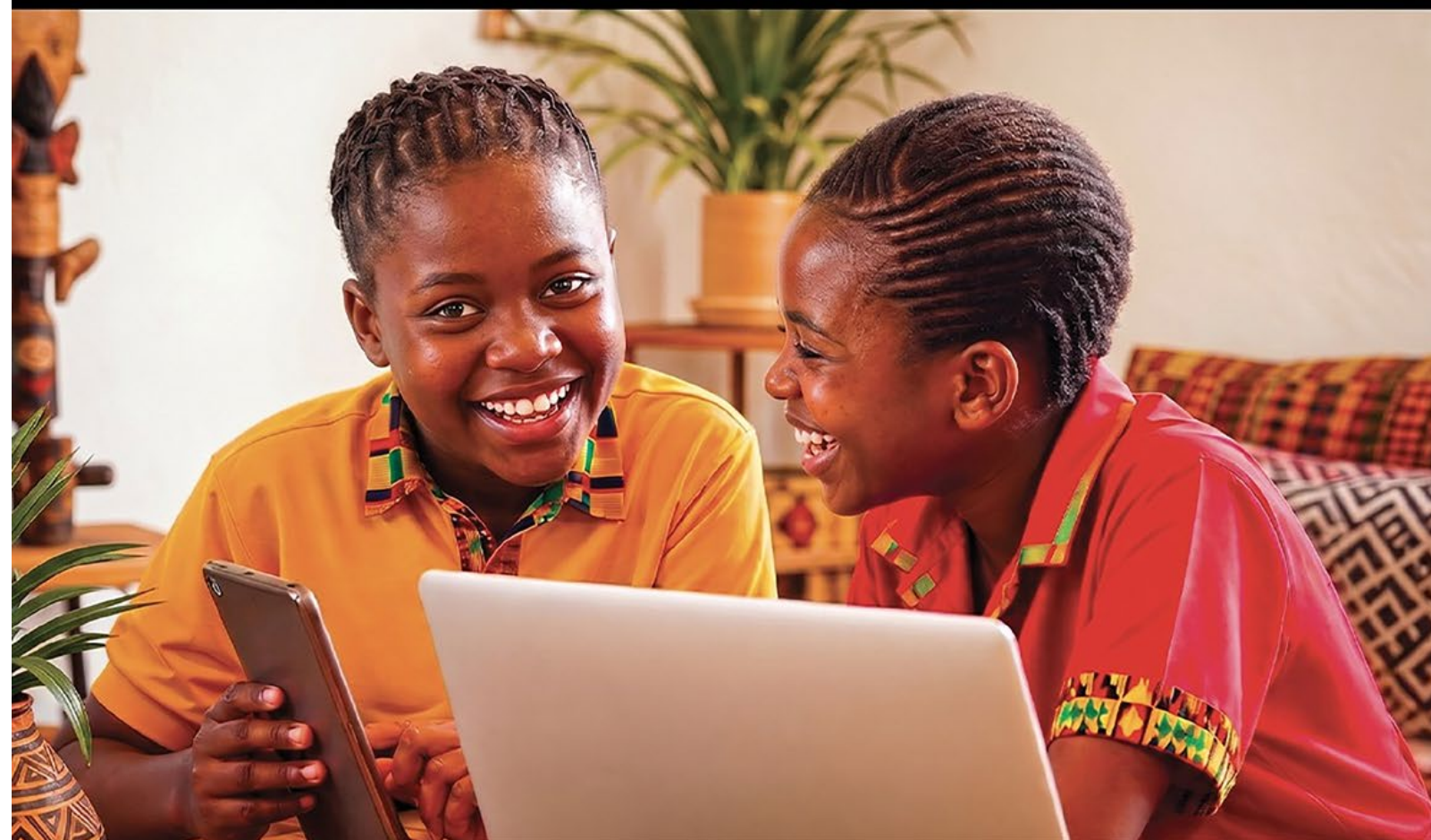
Élèves régulièrement orientés : **72 688**
Vers le Public : **42%**
Vers le Privé : **58%**

Paru dans Journal du Mali l'Hebdo
N°594 du 24 au 30 septembre 2026

Journal du Mali

Sources : CPS/SE, INSTAT, DGESRS, États généraux de l'Éducation, Cluster Éducation Mali.

CANAL+



Nomad
EDUCATION



LA PLATEFORME DE REUSSITE
SCOLAIRE POUR TOUS

DU 10 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE

1 MOIS GRATUIT*

A L'OPTION **Nomad+**

POUR LES ABONNES CANAL+



TELECHARGEZ
MAINTENANT



*Offre valable une seule fois sur la période du 10 septembre au 31 octobre 2026.

DÉFENSE COLLECTIVE : TROIS ANS APRÈS, QUELS RÉSULTATS POUR L'AES ?

Trois ans après la signature de la Charte du Liptako-Gourma, la défense collective de l'Alliance des États du Sahel (AES) prend forme. Force unifiée, commandement commun et coopération opérationnelle en constituent les acquis. Leur efficacité reste difficile à apprécier.

MOHAMED KENOUI

Le 16 septembre 2023, le Mali, le Burkina Faso et le Niger signaient la Charte du Liptako-Gourma et plaçaient la défense collective au cœur de leur alliance. Trois ans plus tard, l'assistance mutuelle prévue par le texte s'appuie sur une Force unifiée et un état-major commun. L'installation de l'état-major à la Base aérienne 101 de Niamey, en novembre 2025, a précédé la remise de l'étendard consacrant le lancement officiel de la Force, le 20 décembre à Bamako. Pour Yacouba Sogoré, analyste sécuritaire, la coopération militaire a franchi un premier seuil. « Elle est passée d'une solidarité politique à la construction d'un instrument militaire commun », souligne-t-il. Composée de contingents des trois pays et appelée à intervenir dans l'espace confédéral, la Force unifiée en constitue l'élément central. En juillet, le Président nigérien Abdourahmane Tiani évaluait son effectif à 5 000 militaires et annonçait un objectif de 18 000 hommes.



Des militaires de la Force unifiée de l'AES.

Une coopération élargie Le rapprochement militaire touche la formation, la maintenance, les capacités aériennes et la planification. Le 7 avril 2026, onze aviateurs dont deux Maliens et des Burkinabè, ont reçu leurs attestations après quatre mois de formation au pilotage et à la maintenance du Mi-35. L'encadrement était malien et l'appareil fourni par le Burkina Faso. Le 10 juillet, les ministres de la Défense ont examiné à Ouagadougou le projet d'accord relatif au statut de la Force unifiée. Abdoulaye Tamboura, analyste géopolitique, y voit un chan-

miltaire régionale pleinement intégrée. Yacouba Sogoré considère néanmoins que « la Force unifiée est aujourd'hui une réalité militaire et non plus seulement un projet politique ». Elle a permis, ajoute-t-il, « d'institutionnaliser la coopération entre les trois armées, de mettre en place un commandement commun et d'engager des opérations conjointes ». Yéréko 2 reste toutefois l'action tripartite d'ampleur la plus précisément documentée. Les informations publiques sur les autres engagements coordonnés ne permettent pas d'en dresser un bilan général.

Le défi de l'efficacité Les contraintes persistent. Les trois armées sont fortement engagées sur leurs territoires. « L'AES dispose de mécanismes d'assistance, mais pas encore d'une réserve collective suffisamment disponible pour intervenir rapidement lorsqu'un des trois pays est confronté à une offensive majeure », explique Yacouba Sogoré. L'harmonisation des procédures, des doctrines et des règles d'engagement se poursuit. L'étendue du territoire complique aussi le renseignement, la logistique et les délais d'intervention. Abdoulaye Tamboura insiste sur les moyens technologiques. « Il faut mettre l'accent sur les outils numériques, l'information satellitaire, la technologie, les drones et d'autres moyens destinés à appuyer les

EN BREF

ONU : ABDOULAYE DIOP PORTE LA VOIX DU MALI À NEW YORK

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, conduit la délégation malienne au débat général de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies, ouvert le 22 septembre à New York. Il représente le président de la Transition, le général d'armée Assimi Goïta, lors de ces travaux, qui se poursuivent jusqu'au 28 septembre. L'agenda du chef de la diplomatie malienne prévoit plusieurs rencontres bilatérales et réunions de haut niveau. La Confédération des États du Sahel (AES) doit également occuper une place importante, avec notamment des consultations annoncées avec la Russie, ainsi que des échanges avec l'Allemagne, la Suisse et l'Italie. Dès le 22 septembre, Abdoulaye Diop s'est entretenu séparément avec ses homologues du Nigeria et du Ghana. Les échanges ont porté sur le renforcement de la coopération, ainsi que sur les dynamiques sous-régionales et régionales. À la tribune de l'ONU, le ministre doit présenter, au nom du chef de l'État, les positions et les priorités du Mali sur les principaux enjeux internationaux. ■ **M.K**

L'AES dispose de mécanismes d'assistance, mais pas encore d'une réserve collective suffisamment disponible pour intervenir rapidement lorsqu'un des trois pays est confronté à une offensive majeure.

L'analyste cite l'opération Yéréko 2, conduite du 24 février au 6 mars 2025 dans la région nigérienne de Tillabéri. Elle est, selon lui, « l'exemple le mieux documenté d'une opération conjointe ». Le commandement commun peut, ajoute-t-il, déployer ses unités sans solliciter, à chaque mouvement, l'accord préalable des états-majors nationaux. Cette latitude distingue la force des dispositifs régionaux antérieurs.

gement d'approche. « Il existe une volonté plus ferme de la part des États d'être maîtres de leur propre destin », affirme-t-il. Les trois pays prennent d'avantage en charge leur sécurité, tout en conservant des partenariats extérieurs pour l'équipement et la formation. Il relève « davantage de coordination entre les États, notamment au sein des forces armées », dans la zone des trois frontières. Cette organisation ne constitue pas encore une capacité



PR FANA TANGARA

« Nous avons besoin de cadres bien formés et bien équipés »

La deuxième édition du Salon de la rentrée universitaire, tenue du 17 au 19 septembre au Parc des expositions, s'inscrit dans « Mali Kura, vision 2063 ». Le Pr Fana Tangara, Directeur général de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, explique la place du secteur dans cette orientation.

PROPOS RECUEILLIS PAR MASSIRÉ DIOP

Pourquoi organiser ce salon et quel est son principal objectif ?

Le salon a été organisé pour offrir au peuple malien un espace d'échanges, de partage et de découverte entre les acteurs de l'Enseignement supérieur. Les étudiants peuvent y trouver des informations sur les offres de formation, mieux s'orienter et choisir leur filière avant la préinscription. Les établissements publics et privés y présentent leurs formations, leurs résultats de recherche et leurs savoir-faire. Les entreprises sont également invitées à échanger avec le monde universitaire afin de rapprocher les formations des possibilités d'emploi.

Que représente « Mali Kura, vision 2063 » pour l'Enseignement supérieur ?

Cette vision doit permettre à chacun de contribuer au développement de la Nation. Le Président de la Transition a décrété 2026 - 2027 « Année de l'Éducation et de la Culture ». Dans ce cadre, l'Enseignement supérieur a décidé de mener une série d'activités afin de jouer pleinement son rôle dans le développement économique, social et culturel du pays. Nous avons besoin de capital humain, donc de formations adéquates et de cadres bien formés et bien équipés.

Comment rapprocher davantage l'université et le monde de l'emploi ?

Les entreprises peuvent présenter leurs offres d'emploi et échanger avec les établissements et les apprenants. L'objectif est qu'ensemble nous puissions mieux définir les offres de formation, afin que les apprenants puissent trouver, à leur sortie, des postes correspondant aux formations effectuées.

Quelle ambition portez-vous pour les prochaines éditions ?

Nous souhaitons que cette activité devienne pérenne et que chaque année, à la veille de la rentrée universitaire, nous puissions nous retrouver. Ce rendez-vous doit permettre d'échanger et de prendre des décisions pour le développement de l'Enseignement supérieur au Mali.

Quel message adressez-vous aux différents acteurs ?

Je demande une forte mobilisation. Les élèves qui n'ont pas encore le baccalauréat doivent venir découvrir les possibilités qui pourront s'offrir à eux. Les nouveaux bacheliers doivent venir poser leurs questions pour mieux s'orienter. Les établissements publics et privés, à Bamako comme à l'intérieur du pays, doivent présenter leurs offres. Les entreprises doivent aussi être présentes pour échanger avec le monde universitaire, dans l'intérêt des apprenants et du développement du pays. ■

CANAL+



DES LA SAISON 2027-2028

LES MATCHS DES 3 COUPES D'EUROPE EN EXCLUSIVITE SUR CANAL+

SPORT

MINES : L'AES VEUT TRANSFORMER ELLE-MÊME SES RICHESSES

La première Semaine de l'énergie, des mines et des hydrocarbures de l'AES s'est achevée avec des recommandations communes. Transformation locale, connaissance géologique, contenu local et formation doivent donner plus de poids économique aux ressources des trois pays.

MASSIRÉ DIOP

Organisée à Ouagadougou du 14 au 20 septembre parallèlement à la SAMAO, la rencontre a réuni près de 5 000 participants de onze pays. « Nos ressources sont des instruments de souveraineté », a déclaré à l'ouverture le Premier ministre burkinabè, Rimtalba Jean-Emmanuel Ouédraogo. Les participants ont recommandé la maîtrise des données géologiques du Mali, du Burkina Faso et du Niger, notamment dans la zone des trois frontières. Ils ont aussi proposé des centres régionaux d'excellence pour former les spécialistes et des projets communs de transformation et de valorisation. « Il ne s'agit pas seulement d'exploiter ces ressources, il s'agit de les transformer sur place pour créer de la valeur ajoutée, créer des emplois et des revenus », a déclaré le ministre malien des Mines, Amadou Keïta. Il a également défendu plus de transparence dans l'octroi des titres et permis miniers ainsi qu'un rapprochement des politiques et des cadres juridiques des trois États.

978 milliards versés au Trésor
Le rapport ITIE 2024 confirme



Une mine d'extraction d'or au Mali.

**MALI :
REPÈRES
MINIERS**

**Revenus
extractifs
encaissés par
le Trésor en
2024 :**

**978 milliards
de FCFA**

**Fonds minier
réparti entre
819 communes
en mars 2026 :**

**18,4 milliards
de FCFA**

La redistribution s'est élargie en mars 2026, avec 18,4 milliards de francs CFA du Fonds minier de développement local répartis entre 819 communes. La moitié revient aux communes direc-

tement touchées par l'exploitation, 25% aux autres collectivités des zones minières et 25% au reste du pays. Le Code minier et la Loi sur le contenu local de 2023 prévoient une participation publique renforcée, le recours aux fournisseurs maliens et cinq fonds consacrés notamment au développement local, à la recherche géologique et aux infrastructures. La transformation prend aussi une forme industrielle. Lancée à Sénou en juin 2025, la construction d'une raffinerie d'or d'une capacité annoncée de 200 tonnes par an doit traiter la production nationale et accueillir celle d'autres pays. L'État malien doit conserver une participation majoritaire dans cette infrastructure, présentée comme régionale. ■

Le poids des mines dans l'économie malienne. Le secteur représentait 9,5% du PIB, 40,9% des recettes fiscales et 78,8% des exportations. Sur 1 023 milliards de francs CFA de revenus extractifs déclarés, 978 milliards ont été encaissés par le Trésor public. Les collectivités de Kayes, Sikasso, Koulikoro et Bougouni ont reçu 10,56 milliards de francs CFA au titre des patentes. La redistribution

EN BREF

CARBURANT : UN FOURNISSEUR GHANÉEN RÉDUIT SES LIVRAISONS AU MALI

Le distributeur public BOST Energies a limité ses exportations de carburant vers le Mali depuis août. Cette réduction confirme la dépendance du pays aux corridors régionaux. BOST Energies n'a livré que 10 000 tonnes de carburant au Mali, qui lui avait demandé 40 000 tonnes supplémentaires pour août et septembre. Son Directeur général, Afetsi Awoonor, a expliqué le 16 septembre que l'entreprise ghanéenne privilégiait son marché intérieur, confronté à une hausse de la consommation. La société invoque aussi le renchérissement des produits pétroliers provoqué par les tensions internationales. « L'offre est disponible, mais à un coût élevé », a déclaré son responsable lors d'une conférence sur l'énergie à Bangkok. Le Mali importe ses produits pétroliers depuis des accès maritimes, notamment la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Ghana, la Guinée et le Togo. La baisse des volumes fournis par BOST ne signifie pas l'arrêt des approvisionnements, mais elle réduit une source disponible dans un marché tendu. Dans son adresse du 21 septembre, le Président de la Transition Assimi Goïta a cité la stabilisation de l'approvisionnement en carburant parmi les actions engagées. Les autorités poursuivent la diversification des corridors et l'escorte des convois jusqu'à Bamako et dans les régions. ■

Dette Un nouveau cadre pour les pays pauvres

Le FMI et la Banque mondiale ont approuvé la première réforme depuis 2017 de leur méthode d'évaluation de la dette des pays à faible revenu. Son application commencera au second semestre 2027. Examinée le 9 septembre par le Conseil d'administration du FMI et publiée le 21 septembre, la réforme intervient alors que 14% des pays à faible revenu sont en

situation de surendettement et que 33% présentent un risque élevé. Créé en 2005, le cadre commun apprécie la capacité de remboursement des États et guide les décisions de prêt des deux institutions. Sa nouvelle version analysera plus précisément la dette intérieure, les emprunts commerciaux, les besoins de développement et les dépenses d'adaptation climatique. Elle renforcera

aussi les tests de résistance et les exigences de transparence. Le taux d'actualisation reste fixé à 5%. Le Mali est classé parmi les pays présentant un risque modéré de surendettement extérieur et public. Le FMI projette sa dette publique à 40,8% du PIB en 2026, dont 24,6% de dette intérieure et 16,2% de dette extérieure. Cette composition rend utile la prise en compte plus détaillée

des emprunts nationaux et régionaux. Les coûts de financement demeurent élevés. Environ 1 285 milliards de francs CFA d'obligations régionales et de prêts syndiqués arrivent à échéance en 2026, presque deux fois le niveau de 2025. Bamako prévoit de mobiliser 1 450 milliards de francs CFA pour couvrir ses besoins et renouveler une partie des titres parvenus à maturité. ■

Map Action Signaler un risque environnemental en langues nationales

Signaler une inondation, un dépôt sauvage ou un point d'eau pollué est difficile lorsque le dispositif impose de savoir lire et écrire en français. La startup malienne Kaicedra adapte désormais sa plateforme Map Action pour permettre aux habitants de transmettre ces alertes vocalement dans les langues nationales.



Map Action facilite le signalement et la géolocalisation de problèmes environnementaux depuis un téléphone.

Map Action n'est pas une application entièrement nouvelle. Développée depuis plusieurs années, elle permet déjà de photographier un problème environnemental, de le géolocaliser et de l'enregistrer sur une carte numérique. Les signalements peuvent concerner notamment les déchets, les inondations ou des caniveaux obstrués. L'application peut fonctionner hors connexion, puis les informations sont organisées pour être consultées par les structures concernées. L'évolution engagée en 2026 porte surtout sur l'accès au service. Selon Boubacar Keïta, fondateur de Kaicedra, les premiers usages ont montré que la principale difficulté n'était ni la photographie ni la localisa-

tion, mais la description écrite du problème. Pour une partie des utilisateurs, devoir rédiger en français constituait un obstacle.

Parler plutôt qu'écrire Le nouveau dispositif prévoit une ligne téléphonique gratuite permettant de décrire oralement un incident dans une langue locale. L'intelligence artificielle extrait les principales informations du message avant une vérification par un opérateur humain et leur transmission aux autorités locales. Le bambara fait partie des langues sur lesquelles travaille l'équipe. La difficulté technique tient notamment au faible volume de données numériques disponibles dans certaines langues nationales. Pour entraî-

ner et évaluer correctement les modèles, Kaicedra doit constituer des données adaptées aux expressions utilisées pour décrire des risques environnementaux au Mali. La plateforme associe également les signalements citoyens à des cartes ouvertes et à l'imagerie satellitaire. Des outils d'apprentissage automatique servent à classer les alertes et à repérer les zones nécessitant une attention particulière. Lors de précédents tests, 60 étudiants et jeunes chercheurs avaient utilisé une version beta de l'application pour documenter des problèmes dans leurs quartiers.

Le passage à une utilisation plus large est en cours. Un atelier national a réuni des représentants d'institutions provenant des 19 régions et du District de Bamako avant le déploiement. Les échanges ont notamment fait ressortir un besoin de formation dans les régions. Le dispositif ne s'arrête donc pas au signalement. Pour être réellement utiles, les alertes transmises doivent être prises en charge rapidement par les services concernés. L'objectif est de permettre aux habitants de faire remonter un problème plus facilement et d'aider les autorités à intervenir plus vite lorsqu'une situation l'exige. ■



FRONT SOCIAL : LES REVENDICATIONS SE MULTIPLIENT

Plusieurs préavis de grève convergent vers la fin de septembre. Les demandes portent sur les rémunérations et le respect des accords conclus, tandis que les prix alimentaires évoluent différemment selon les marchés.

JOSEPH AMARA DEMBÉLÉ



Les travailleurs de la mine de Loulo-Goukoto menacent de partir en grève à partir du 28 septembre 2026.

À Loulo-Goukoto, les syndicats des travailleurs de SOMILO SA et de GOUNKOTO SA ont annoncé quatre jours de grève, du 28 septembre au 1er octobre. Ils accusent leurs directions de ne pas avoir traité les demandes transmises depuis février, notamment sur les heures supplémentaires, le remboursement des frais de mission et l'application d'accords sociaux. Les salariés de Food & Events Africa, prestataire chargé de la restauration et des services de soutien sur le complexe, prévoient cinq jours d'arrêt, du 28 septembre au 2 octobre. Leurs représentants reprochent à la direction de ne pas appliquer les accords relatifs aux heures supplémentaires, aux avantages sociaux et aux conditions de travail. Les syndicats de la Direction nationale de la Géologie et

des mines et d'autres services de l'administration minière ont, quant à eux, déposé un préavis de 72 heures, du 29 septembre au 1er octobre. Ils réclament des salaires impayés, des indemnités et des primes sectorielles.

Ces préavis portent sur la régularité des revenus et le respect des accords. Car les retards de paiement ou de remboursement affectent les dépenses familiales.

Quotidien difficile Ces préavis portent sur la régularité des revenus et le respect des accords. Car les retards de paiement ou de remboursement affectent les dépenses familiales. Les prix alimentaires présentent toutefois des évolutions contrastées. D'après la FAO, les cours de gros du mil et du sorgho sont restés

globalement stables au Mali en août 2026. Sur certains marchés, ils ont néanmoins progressé respectivement jusqu'à 9% et 10% en un mois. Par rapport à août 2025, les prix ont reculé jusqu'à 33% pour le mil et 29% pour le sorgho, grâce aux disponibilités issues de la bonne récolte céréalière de 2025. Cette détente nationale ne profite pas uniformément aux consommateurs. À Gao et Tombouctou, en revanche, les céréales sont nettement plus chères que sur les autres marchés suivis, en raison des perturbations commerciales et de l'épuisement des stocks familiaux. L'amélioration nationale ne décrit pas entièrement ce que paient réellement les ménages, selon leur ville et l'état des circuits d'approvisionnement locaux. Au moment de l'annonce des mouvements, Barrick et le

ministère des Mines n'avaient pas réagi publiquement aux préavis. Les syndicats ont maintenu leurs échéances tout en laissant ouverte la possibilité de négociations. Les prochains jours diront si les paiements réclamés et les accords contestés pourront être réglés avant les premiers arrêts de travail. ■

EN BREF

DENGUE : LES CAS REPARTENT À LA HAUSSE

Le Mali a enregistré 30 cas confirmés de dengue entre le 7 et le 13 septembre, contre 8 la semaine précédente. Cette progression, signalée par les autorités sanitaires, conduit à renforcer la vigilance alors que l'hivernage favorise la présence de nombreux gîtes de moustiques. La hausse représente 22 cas supplémentaires en une semaine. Si l'augmentation est importante, le nombre absolu de cas reste encore limité à l'échelle nationale. La dengue demeure toutefois surveillée de près, car elle circule de manière régulière dans plusieurs zones du pays. Transmise par des moustiques, la maladie peut provoquer une forte fièvre, des maux de tête, des douleurs musculaires ou articulaires, ainsi qu'une grande fatigue. Certaines formes peuvent évoluer vers des complications, d'où l'importance de consulter rapidement une structure sanitaire en cas de fièvre persistante ou de signes inhabituels. La prévention repose surtout sur la réduction des lieux de reproduction des moustiques. Les autorités recommandent d'éliminer les eaux stagnantes autour des habitations, de vider régulièrement les récipients exposés à la pluie et de protéger les réserves d'eau. L'usage de moustiquaires imprégnées et de répulsifs peut aussi contribuer à limiter les piqûres. Le nettoyage régulier des cours et caniveaux peut réduire les endroits où les moustiques se reproduisent. Le 18 septembre, le Conseil des ministres a pris acte de l'augmentation des cas confirmés et appelé la population au respect strict des mesures de prévention. Avec la poursuite des pluies, la surveillance des foyers et la mobilisation des ménages sont essentielles pour limiter une nouvelle progression. ■

DÉPORTATIONS AMÉRICAINES : L'AFRIQUE SOLlicitÉE COMME CONTINENT TIERS

Une enquête coordonnée par Forbidden Stories décrit un dispositif américain d'expulsions vers des pays tiers largement étendu à l'Afrique. Les accords associent négociations diplomatiques, conditions d'accueil et, dans plusieurs cas, contreparties financières.

MASSIRÉ DIOP



Washington expulse plusieurs immigrés vers des pays africains.

Entre le 20 janvier 2025 et le 31 août 2026, au moins 25 447 personnes ont été expulsées des États-Unis vers 28 pays dont elles n'étaient pas ressortissantes, selon les données réunies par le consortium. Environ 20 000 ont été envoyées au Mexique. Les autres ont été transférées vers des pays d'Amérique latine, d'Afrique et du Pacifique, parfois sans lien préalable avec leur destination. La plupart de ces transferts n'ont pas été annoncés publiquement. Le dispositif est piloté notamment par l'Office of Remigration, créé en mai 2025 au sein du Département d'État. Une carte interne datée de mars 2026 montre que Washington avait approché 49 des 54 pays africains. 13 ac-

cords avaient alors été obtenus et 9 autres pays étaient en négociation. Les arrangements diffèrent selon les États. L'Ouganda accepte uniquement des ressortissants africains sans antécédents criminels. La République démocratique du Congo exclut au contraire les ressortissants africains. En Eswatini, les documents consultés par le Washington Post font état d'un accord permettant l'accueil de 150 personnes au maximum contre un paiement direct de 5,1 millions de dollars. 19 migrants y ont déjà été envoyés.

Financements Les négociations comprennent aussi un volet financier. À la fin juin, l'administration Trump avait autorisé ou promis au moins 410 millions de dollars

pour faciliter des accords avec 31 pays, principalement en Afrique et en Amérique latine. Sur ce total, 81 millions étaient destinés directement à 13 gouvernements. Les documents mentionnent également 179 millions de dollars promis à l'Organisation internationale pour les migrations et 124 millions au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Ces organisations ne sont pas parties aux accords bilatéraux. Les fonds concernent notamment l'accueil, le retour volontaire ou des projets dans les pays associés au dispositif. Les conditions réservées aux personnes expulsées varient également. Des migrants envoyés en Guinée équatoriale ont affirmé, par l'intermédiaire de leurs avocats, avoir été détenus dans des conditions difficiles. D'autres, arrivés dans plusieurs pays africains, ont ensuite demandé à retourner dans leur pays d'origine avec l'aide de l'OIM. En Afrique, les accords recensés fixent des profils, des quotas et des modalités de prise en charge différents selon les pays. Les financements américains font désormais partie de plusieurs de ces arrangements. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

ÉNERGIES RENOUVELABLES : LE RÉCENT RECORD NE COMBLE PAS L'ÉCART AFRICAIN

Les énergies renouvelables ont battu un record en 2025, avec 692 gigawatts de capacités supplémentaires. Le total mondial a atteint 5,15 térawatts, soit près de la moitié de la capacité électrique installée. Mais ce rythme est insuffisant pour atteindre 11,2 térawatts en 2030, objectif fixé lors de la COP 28. Selon l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, il faudrait installer environ 1 200 gigawatts par an jusqu'en 2030. Les réseaux électriques constituent aussi un frein : près de 1 000 milliards de dollars d'investissements annuels seraient nécessaires entre 2026 et 2030. L'Afrique progresse, mais reste très en retrait. En 2025, elle a ajouté 11,3 gigawatts, son meilleur résultat annuel, portant sa capacité renouvelable à 82 gigawatts. Cela représente seulement 1,6% du total mondial. L'Éthiopie, l'Afrique du Sud et l'Égypte ont porté l'essentiel de cette hausse. Le continent augmente ses capacités, mais à un rythme encore trop faible face à la croissance de la demande, aux besoins d'électrification et au retard accumulé dans les investissements. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

KÉNIÉBA : UN CAMION DE BÉTAIL INTERCEPTÉ À LA FRONTIÈRE

Un camion-remorque transportant du bétail destiné à une exportation illégale a été intercepté dans la nuit du 21 septembre à Kéniéba, dans la région de Kayes. L'opération a été menée vers 3 heures par la Brigade mobile du service local de la Direction générale du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence (DGCC). De sources bien introduites, l'intervention s'inscrit dans l'application de l'interdiction d'exporter du bétail hors du Mali, mesure destinée à préserver l'approvisionnement du marché national. Le nombre d'animaux transportés ainsi que leur destination finale n'ont pas été précisés. Kéniéba avait déjà enregistré, les 17 et 18 août, la saisie de plusieurs camions-remorques chargés de bétail destiné à franchir illégalement la frontière. La répétition de ces interceptions montre l'importance des contrôles sur cet axe. ■

États-Unis - Iran Le pétrole change de route

Le conflit entre les États-Unis et l'Iran perturbe deux des principales voies d'exportation énergétique du Moyen-Orient. Dans le détroit d'Ormuz, par où transitait avant la guerre environ un cinquième du pétrole et du gaz naturel liquéfié mondiaux, le trafic a fortement diminué. Seulement 17 navires de matières premières ont été recensés durant le week-end du 19 et 20 septembre, contre 37 une semaine plus tôt. Dans le même temps, les attaques des Houthis contre l'oléoduc Est - Ouest de Saudi Aramco ont réduit les possibilités d'exportation par la Mer Rouge. Le pipeline, qui permet à l'Arabie saoudite d'acheminer son brut jusqu'au port de

Yanbu sans passer par Ormuz, a été fermé après des attaques de drones. La situation demeure toujours sous tension. Riyad a donc renforcé ses expéditions depuis ses terminaux du Golfe. Les flux saoudiens passant par Ormuz ont atteint en moyenne 2,9 millions de barils par jour sur six jours de septembre, contre environ 700 000 en août. Cette réorganisation maintient une partie des exportations, mais elle concentre davantage de pétrole sur une voie maritime déjà affectée par le conflit. Les mouvements autour d'Ormuz et de Bab el-Mandeb restent étroitement liés à l'évolution militaire et diplomatique régionale. ■

ÉLIMINATOIRES DE LA CAN 2027 : LE MALI FACE À SES PREMIERS ENJEUX

Le Mali entame les éliminatoires de la CAN 2027 avec deux rendez-vous en quatre jours. Les Aigles reçoivent le Cap-Vert le 25 septembre à Bamako, avant de se déplacer au Liberia le 29 septembre.

MOHAMED KENOVI



Les Aigles ont reçu la visite des dirigeants de la FEMAFoot le 22 septembre 2026 à Kabala.

Une nouvelle campagne s'ouvre pour les Aigles. Après sa nomination en juin dernier, Anthony Da Silva dirigera ses premiers matches officiels à la tête de la sélection malienne. Ces deux rencontres doivent permettre au technicien de poser les premières bases de son projet, mais surtout au Mali de prendre des points dès le début des éliminatoires. Le regroupement a débuté le 21 septembre au Centre d'entraînement pour sportifs d'élite Ousmane-Traoré de Kaba-

la, où les Aigles ont multiplié les séances collectives dès le lendemain. Pour cette entrée en matière, le sélectionneur s'appuie sur un groupe mêlant cadres habituels et nouveaux profils. Émile Doucouré, Adama Camara, Almamy Gory et Ange Martial Tia découvrent notamment la sélection. Anthony Da Silva a toutefois dû revoir ses plans en attaque. Initialement convoqués, El Bilal Touré et Moussa Sylla ont déclaré forfait. Le premier a renoncé au rassemblement pour convenance per-

sonnelle, tandis que le second est retenu en Europe pour des raisons familiales. Sékou Koïta et Mamadou Doumbia ont été appelés en renfort. Des cadres comme Djigui Diarra, Hamari Traoré, Amadou Haïdara, Aliou Dieng, Lassana Coulibaly, Kamory Doumbia et Lassine Sinayoko sont toutefois présents pour apporter leur expérience au groupe.

Six points en jeu Face au Cap-Vert, l'objectif sera d'abord de réussir l'entrée en compétition à domicile. Dans un groupe K également composé du Liberia et du Rwanda, chaque point pèsera lourd dans une campagne limitée à six journées. Les deux premières équipes du groupe décrocheront leur billet pour la phase finale. Quatre jours plus tard, les Aigles changeront de décor avec un déplacement au Liberia. Ce deuxième rendez-vous donnera déjà davantage de consistance au bilan de cette première fenêtre internationale. Cette double confrontation constituera également un premier révélateur pour Anthony Da Silva. Lors de la présentation de sa liste, le sélectionneur avait insisté sur le mérite, la régularité, le comportement et les performances en club comme critères de sélection. Place désormais au terrain pour un groupe très attendu. Après ces deux journées, le Mali disputera un match amical contre la Tunisie, le 3 octobre à Radès. Les éliminatoires reprendront ensuite en novembre avec les troisième et quatrième journées, avant leur dénouement en mars 2027. ■

Éliminatoires de la CAN 2027 Les premières affiches

Les éliminatoires de la CAN 2027 démarrent ce 24 septembre avec plusieurs affiches de choix. Le premier grand rendez-vous opposera à Bouaké la Côte d'Ivoire au Ghana, deux anciens champions d'Afrique. Le lendemain, le Maroc recevra le Gabon à Rabat, tandis que l'Égypte accueillera l'Angola au Caire. L'Algérie sera également opposée à la Zambie à Tizi-Ouzou. Autre duel attendu, le match entre l'Afrique du Sud et la Guinée, programmé le 26 septembre. La deuxième journée débutera le 28 septembre et offrira également plusieurs rencontres à suivre. Le Congo affrontera le Cameroun le 29 septembre à Brazzaville. Le même jour, le Ghana recevra la Gambie, tandis que le Gabon accueillera le Niger. Cette première fenêtre donnera déjà de premières indications sur les rapports de force dans les douze groupes, où les deux premières places ouvriront la voie vers la phase finale. ■ **M.K**



CARTONS DE LA SEMAINE

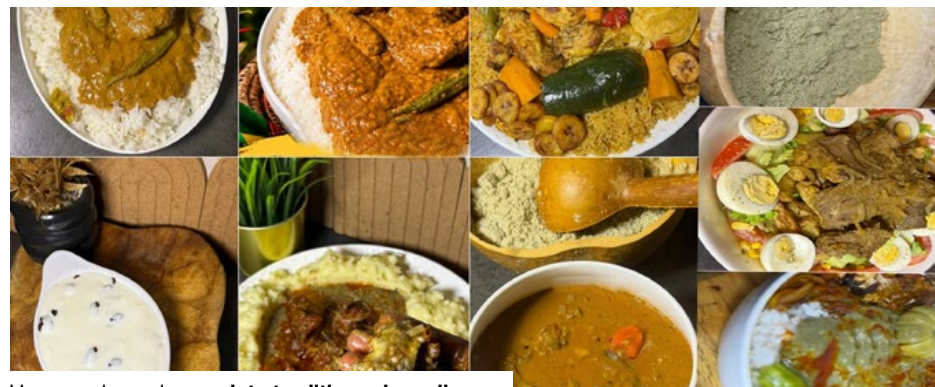
La Gambie a signé un exploit le 20 septembre en remportant pour la première fois de son histoire le tournoi de l'UFOA-A U17. En finale, les jeunes Scorpions ont battu aux tirs au but le Sénégal, double tenant du titre, devant son public. Un sacre de prestige qui met fin à la domination sénégalaise dans la sous-région.

La Thaïlandaise Pitchamon **Opatniputha** a été provisoirement suspendue le 21 septembre des Jeux asiatiques d'Aichi-Nagoya. La joueuse de badminton de 19 ans a été contrôlée positive au furosémide, une substance interdite classée parmi les diurétiques et agents masquants. Elle est écartée de toute activité dans l'attente de la suite de la procédure.

BAMAKO : LES SAVEURS MALIENNES SE RÉINVENTENT

À Bamako, plats régionaux, recettes venues d'ailleurs et produits locaux se côtoient dans les rues et les familles. Cette circulation gastronomique transforme les habitudes sans effacer une cuisine qui demeure un marqueur d'identité.

ALI SANKARÉ



Une vue de quelques plats traditionnels maliens.

Dans la capitale, le rythme urbain favorise les repas rapides. Galettes de céréales, beignets, brochettes et jus locaux accompagnent les matinées. Attiéké, spaghettis et riz à la sénégalaise ont trouvé leur place dans les menus. Cette évolution n'efface pas le patrimoine culinaire. Mil, sorgho, maïs, riz et fonio reviennent dans la restauration sous des formes renouvelées. Des cuisiniers les présentent autrement, ouvrant les recettes familiales à de nouveaux publics. Le tigadèguèna, le tô, le djouka ou les préparations au soubala restent des re-

pères familiers. Leur permanence tient aux gestes transmis, au choix des produits et aux saveurs qui rattachent chaque plat à une région, une saison ou une cérémonie. La cuisine malienne s'est toujours nourrie des circulations. Les anciennes routes commerciales ont rapproché céréales, épices et techniques de cuisson. Dans le Nord, le widjila, pain cuit à la vapeur, et le fakoye racontent cet héritage saharien et songhaï. Les échanges ouest-africains ont poursuivi ce métissage. Le riz au gras appartient à une grande famille régionale de plats de riz, tandis que l'attiéké venu de Côte d'Ivoire

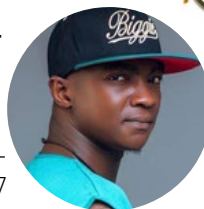
s'est installé dans la cuisine urbaine bamakoïse. Les céréales locales gardent pourtant une place centrale. Le tô, préparé avec du mil, du sorgho ou du maïs, s'accompagne de sauces au gombo ou aux feuilles de baobab. Le fonio, céréale ancienne d'Afrique de l'Ouest, demeure apprécié pour sa finesse et sa diversité d'usage. Le soubala, obtenu par fermentation des graines de néré, donne aux sauces une identité immédiatement reconnaissable. Le fakoye, préparé avec des feuilles séchées de corète, reste l'un des plats emblématiques du Nord.

Transmission « Quand j'étais petit, je n'avais jamais vu d'attiéké. Aujourd'hui, on en trouve partout », observe le Doyen des journalistes Diomansi Bomboté. Il cite aussi le djouka, longtemps associé à Kayes avant de se diffuser dans tout le pays. D'autres produits reculent. Djènèba Sidibé évoque le datou, condiment issu de graines d'oseille fermentées, devenu moins visible sur les marchés et dans les cuisines bamakoïses. Cette évolution invite moins à opposer ancien et moderne qu'à transmettre les recettes, soutenir les productrices et mieux faire connaître les produits. Une cuisine reste vivante lorsqu'elle circule, se transforme et conserve le goût de son histoire. ■

INFO PEOPLE

BATIARÉ : CONCERT AU PALAIS DE LA CULTURE

Batiaré se produira le dimanche 27 septembre au Palais de la Culture Amadou Hampâté Bâ de Bamako. L'artiste prépare un rendez-vous consacré à son répertoire, entouré de plusieurs figures de la scène malienne. Titiden Lil Iba participe à la mobilisation autour de l'événement et invite le public à venir. Sa présence ajoute une couleur à une affiche construite sur les collaborations et la proximité entre artistes. Pour Batiaré, ce concert constitue une étape dans son parcours. Le Palais de la Culture, scène majeure de Bamako, lui offre un cadre pour présenter ses titres, retrouver ses fans et élargir son audience. D'autres artistes maliens sont au programme de la soirée.



SIDIKI DIABATÉ : CONCERT REPORTÉ À PARIS

Le concert de Sidiki Diabaté, prévu le 18 septembre à l'Accor Arena de Paris, a été reporté à une date ultérieure. Selon son équipe, l'artiste malien a été victime d'un malaise pendant les balances précédant le spectacle. Le report a été décidé par mesure de précaution. Les organisateurs ont précisé que les billets achetés resteront valables pour la nouvelle date. Celle-ci n'a pas encore été communiquée. Ce rendez-vous devait célébrer la musique mandingue, le Mali et la paix, en associant les sonorités de la kora aux influences urbaines qui caractérisent le travail de Sidiki Diabaté. L'équipe de l'artiste donne la priorité à son rétablissement, avant l'annonce officielle des nouvelles dispositions.



Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURE

Rédaction :
Mohamed KENOVI - Fatoumata MAGUIRAGA - Ibrahim BABY

Stagiaires :
Joseph Amara Dembélé - Ali SANKARÉ - Salimata WAGUÉ

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badjenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité**.



20 28 00 00
www.afribone.com

